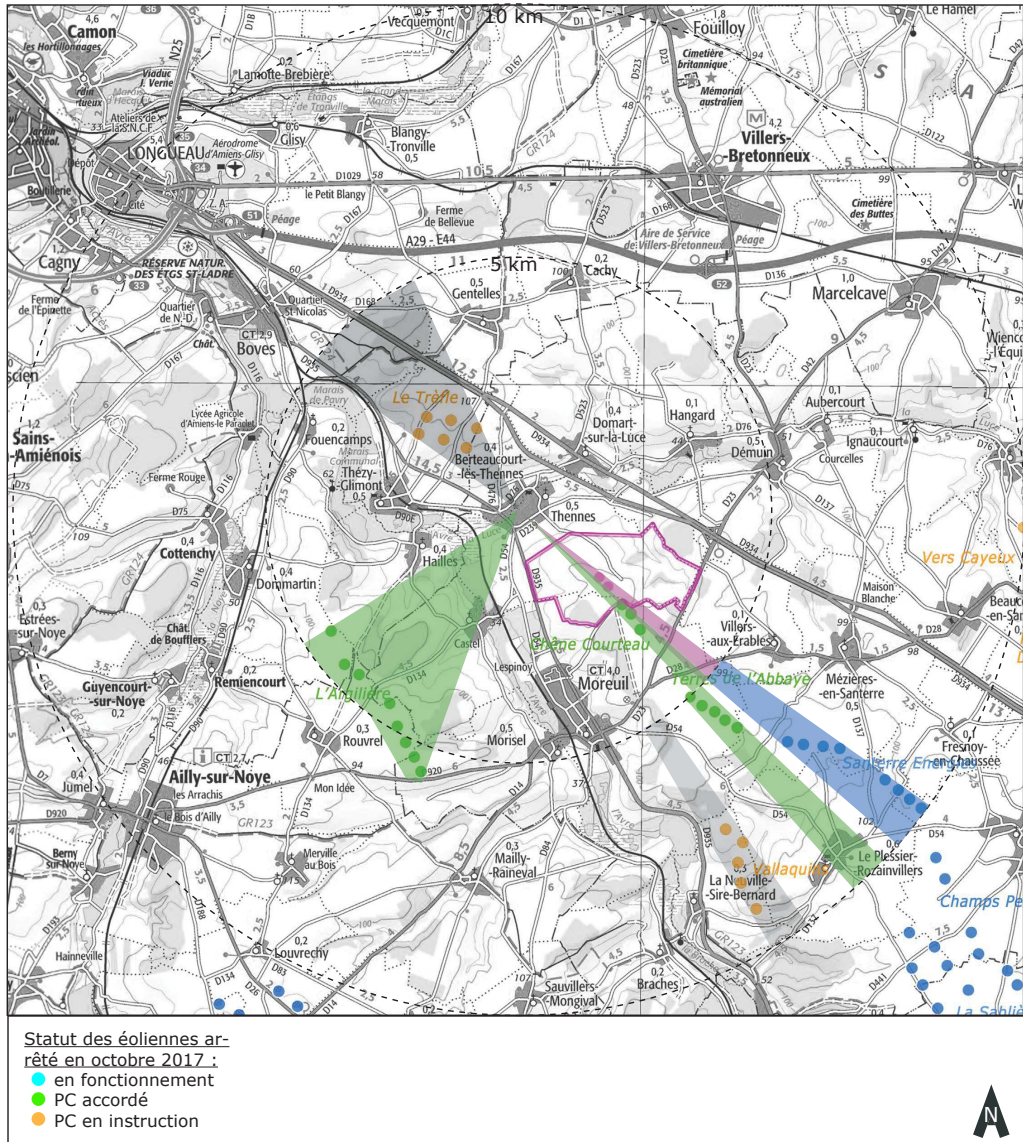


ETUDE D'ENCERCLEMENT
AUTOUR DE BERTHEAUCOURT-LES-THENNES ET THENNES,
DE CASTEL, ET DE MORISEL

a- Etude d'encerclement - Berteaucourt-lès-Thennes et Thennes



Autour de Berteaucourt-Lès-Thennes et Thennes, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :

- > 1 parc éolien construit : Santerre Energie
- > 3 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye et l'Argilière
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins
- > les 2 éoliennes du projet de Thennes.

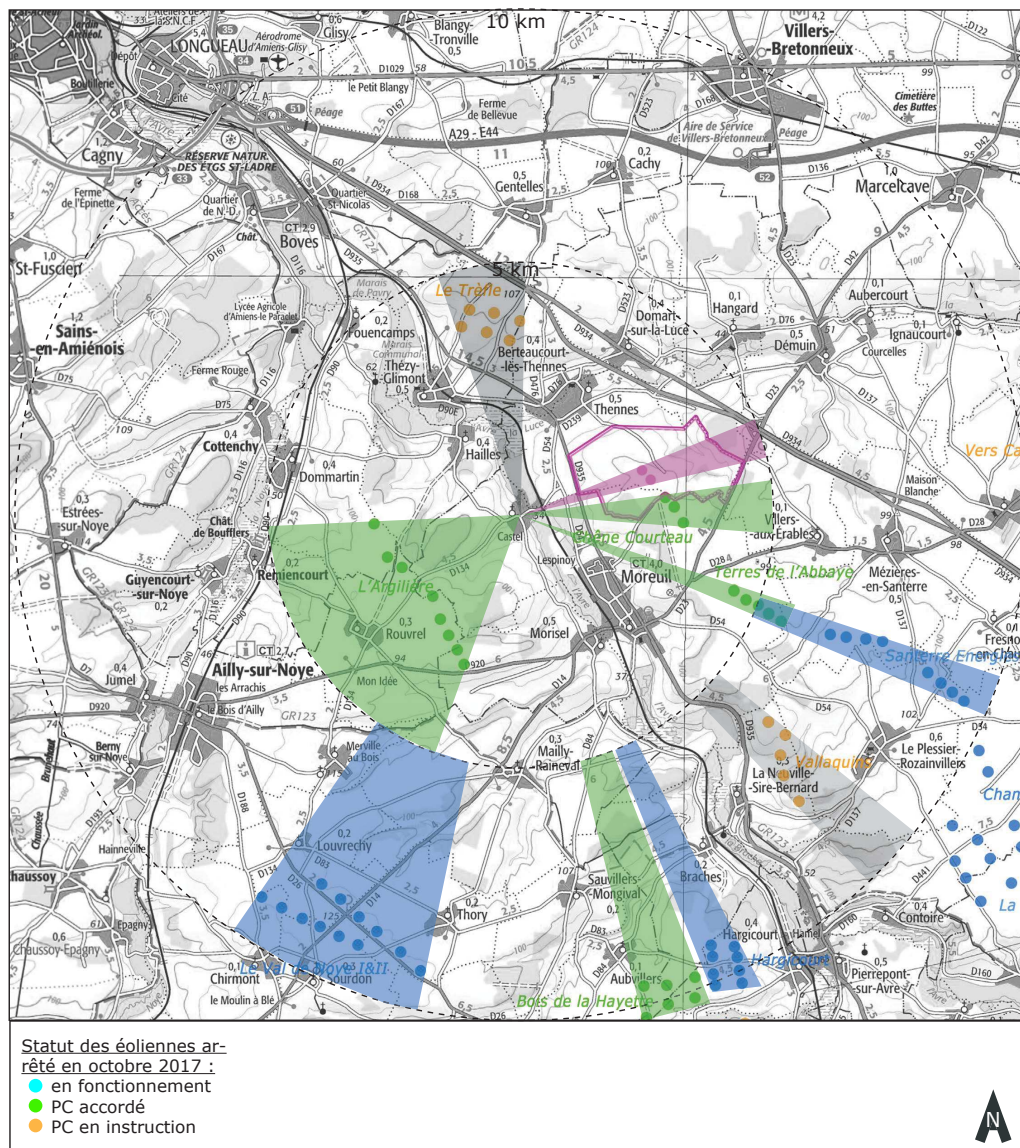
ETUDE D'ENCERCLEMENT : BERTEAUCOURT-LES-THENNES & THENNES	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	78°
Angle occupé par le projet de Thennes	6°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont le projet de Thennes	76°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	16°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	92°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	19
Indice de densité	0,21
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	152°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	151°

L'étude d'encerclement théorique révèle que, selon la méthodologie «Dreal Centre», il existe un risque de saturation visuelle depuis Berteaucourt-Lès-Thennes et Thennes mais il reste assez limité, car l'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte). L'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi). Un grand angle de respiration sans éolienne d'au moins 152° reste ouvert au nord-est.

Il faut également noter que :

- > les 2 éoliennes du projet de Thennes n'ont qu'un impact faible sur l'effet d'encerclement observé, car la part ajoutée du projet de Thennes au contexte éolien est de 6°, soit moins de 8% des angles occupés par des éoliennes entre 0 et 5 km du cœur de Thennes.
- > entre 0 et 5 km, 3 angles de vue sans éolienne sont conservés : un angle de 152° en direction du bourg de Domart-dur-la-Luce, un angle de 69° ouvert vers Thézy-Glimont, et un angle de 64° ouvert au sud vers Moreuil.

b- Etude d'encerclement - Castel



Autour de Castel, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :

- > 3 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Hargicourt, Le Val de Noye I & II
- > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argilière, Bois de la Hayette
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins
- > les 2 éoliennes du projet de Thennes.

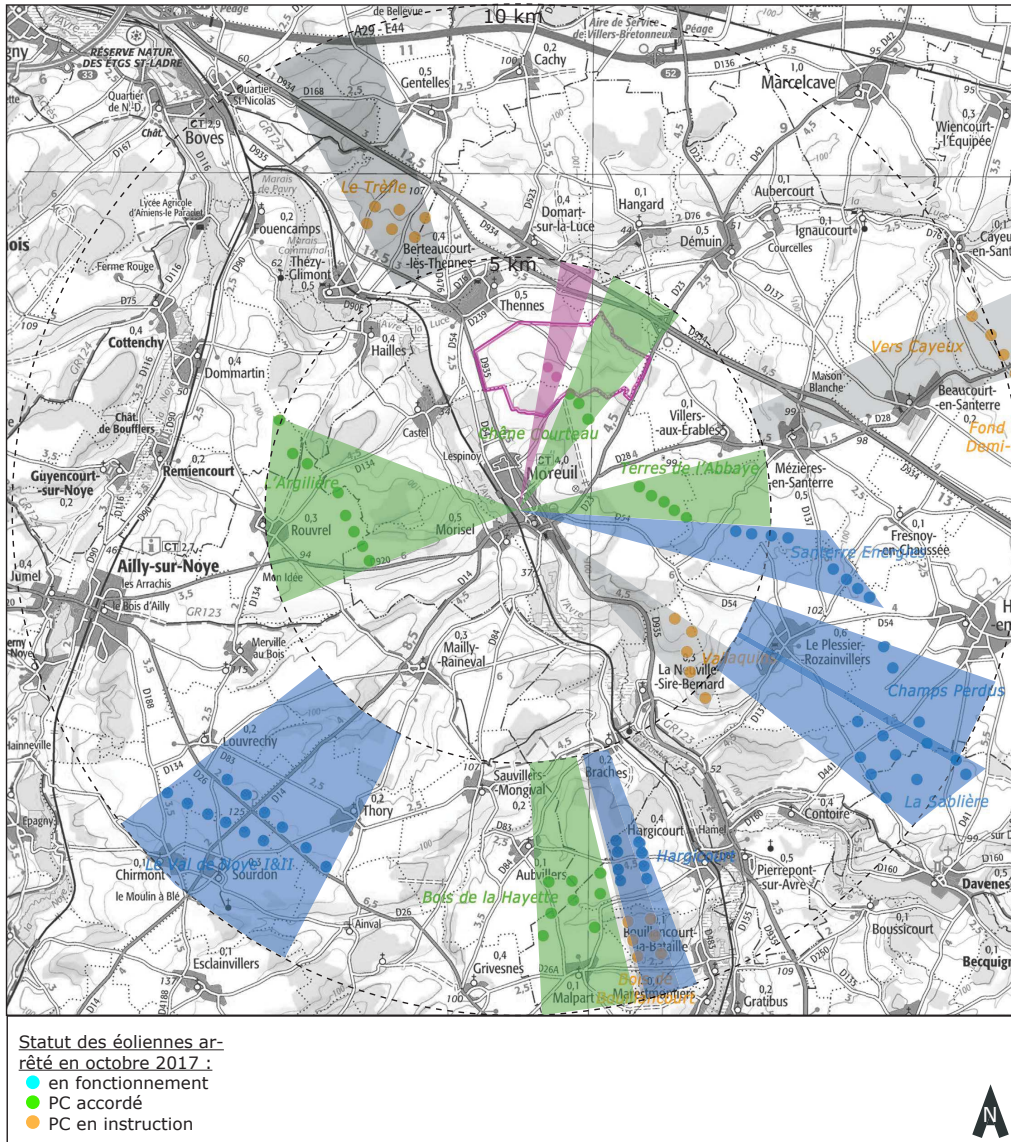
ETUDE D'ENCERCLEMENT : CASTEL	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	53°
Angle occupé par le projet de Thennes	9°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont le projet de Thennes	113°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	50°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	163°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	24
Indice de densité	0,15
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	86°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	74°

L'étude d'encerclement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis le bourg de Castel, car l'indice d'occupation des horizons est supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est inférieur à 160° (angle souhaitable).

Cependant, il faut noter que :

- > les 2 éoliennes du projet de Thennes n'ont qu'un impact faible sur l'effet d'encerclement observé, car la part ajoutée du projet de Thennes au contexte éolien est de 9°, soit moins de 8% des angles occupés par des éoliennes entre 0 et 5 km du coeur de Castel.
- > entre 0 et 5 km, 3 angles de vue sans éolienne sont conservés : un angle de 67° en direction du bourg de Thennes, un angle de 86° ouvert vers le sud, en direction de Moreuil, et un angle de 73° ouvert au nord-ouest vers Thézy-Glimont.

c- Etude d'encerclement - Moreuil et Morisel



- Autour de Moreuil et de Morisel, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :
- > 5 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Champs-Perdus, Hargicourt, Le Val de Noye I & II, La Sablière
 - > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argillière, Bois de la Hayette
 - > 4 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins, Vers cayeux, Bois de Bouillancourt
 - > les 2 éoliennes du projet de Thennes.

ETUDE D'ENCERCLEMENT : MOREUIL ET MORISEL	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	62°
Angle occupé par le projet de Thennes	8°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont le projet de Thennes	108°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	86°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	194°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	30
Indice de densité	0,15
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	112°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	41°

L'étude d'encerclement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis les bourgs de Moreuil et Morisel, car l'indice d'occupation des horizons est très supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est bien inférieur à 160° (angle souhaitable).

Cependant, il faut noter que :

- > les 2 éoliennes du projet de Thennes n'ont qu'un impact modéré à faible sur l'effet d'encerclement observé, car la part ajoutée du projet de Thennes au contexte éolien est de 8°, soit moins de 10% des angles occupés par des éoliennes entre 0 et 5 km du coeur de Moreuil.
- > entre 0 et 5 km, 2 angles de vue sans éolienne sont conservés : un angle de 80° en direction du bourg de Thennes, et un angle de 112° ouvert vers le sud, en direction de Mailly-Raineval.